

Calendrier de sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne

Le 23 juin 2016, la majorité de l'électorat britannique a voté en faveur d'une sortie de l'Union européenne (UE).

Le 29 mars 2017, la Première Ministre britannique a formellement déclenché l'article 50, et le Royaume-Uni devrait quitter l'UE en **mars 2019**.

Calendrier conformément à l'Article 50

8 juin 2017

Elections législatives au Royaume-Uni

19 juin 2017

Ouverture de séance du **Parlement britannique** avec le *discours de la reine* qui devrait annoncer une série de lois relatives au Brexit, dont la *Great Repeal Bill*¹.

Juin 2017

Après les élections législatives, le **gouvernement britannique** et la **Commission européenne** peuvent commencer les négociations officielles sur le Brexit.

Fin 2017

La *Great Repeal Bill* est présentée au **Parlement britannique**.

Fin décembre 2017

La **Commission européenne** prévoit la conclusion des premières discussions.

Fin 2017/ début 2018

Le **Parlement britannique** vote la *Great Repeal Bill*.

Automne 2018

La **Commission européenne** vise un accord sur le Brexit d'ici octobre 2018.

Fin 2018

Le **Parlement britannique** vote sur l'accord sur le Brexit. Soit l'accord négocié entre le **gouvernement britannique** et la **Commission européenne** est accepté, soit il est rejeté (avant d'être présenté au Parlement européen).

¹ Great Repeal Bill (*projet de loi de grande abrogation*)

La Great Repeal Bill abolira la loi sur les Communautés européennes de 1972, qui scellait l'adhésion du Royaume-Uni à l'UE et signifiait que le droit communautaire prévalait sur le droit britannique.

Cette loi mettra fin à la compétence de la Cour de justice européenne, et toutes les lois de l'UE devront être transcrites dans le droit britannique.

Le Parlement britannique pourra alors, si nécessaire, « amender, abolir et améliorer » les lois.

Fin 2018

Le **Parlement européen** voter sur l'accord sur le Brexit (majorité simple).

Le **Conseil de l'UE** approuve l'accord sur le Brexit à une majorité surqualifiée (le soutien de 20 membres sur 27 est requis) après avoir reçu l'accord du Parlement européen.

29 mars 2019

Le Royaume-Uni quitte l'UE.